

## COMPTE-RENDU

- Ordre du jour : 1/ Approbation du PV du 1/09/2022  
 2/ Informations CA/CSRA/WS/BUDGET  
 3/ Pôle com événement  
 4/ Pôle Sportif  
 5/ Questions.

1- PV du 1/09/22 soumis à l'approbation est adopté .

2- Informations

### ■ Présentation du Budget 2022/2023

	Produits	Charges	Résultats
<b>Compétitions</b>	<b>80 200,0 €</b>	<b>62 000,00 €</b>	<b>18 200,0 €</b>
Engagements	80 200,0 €		
Prise en charge jurys		20 000,00 €	
Indemnités jurys		10 000,00 €	
Séminaires Officiels de compétition		10 000,00 €	
Reversement organisateur Open Gr		2 000,00 €	
Reversement organisateurs zones		12 000,00 €	
Reversement organisateurs finales		8 000,00 €	
<b>Communication/Marketing</b>	<b>0,0 €</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>-10 000,0 €</b>
Communication compétitions		10 000,00 €	
Produits marketing	0,0 €		
Partenariats	0,0 €		
<b>Administratif et financier</b>	<b>0,0 €</b>	<b>8 200,00 €</b>	<b>-8 200,0 €</b>
Cotisation WS		1 000,00 €	
Représentation élus		3 200,00 €	
Frais fonctionnement		4 000,00 €	
<b>BUDGET</b>	<b>80 200,0 €</b>	<b>80 200,00 €</b>	<b>0,0 €</b>

Ce budget sera réactualisé en intégrant les propositions du CA présentées ce soir au CSRA, il devra être finalisé pour présentation avant le 20/octobre.

Pour la reconstitution du Budget 21/22, difficultés à récupérer l'ensemble des informations financières de 2022, période de clôture budgétaire à la FFRS et personnel en arrêt.

Le Bilan 21/22 de saison est en cours et également bilan du championnat de France.

Pour 22/23, les seuls produits sont les engagements des patineurs.

Aucune participation de la FFRS à l'organisation des Finales de Championnat de France.  
Tous les 2 mois une présentation du suivi budgétaire sera faite aux CSRA lors de la réunion.

- **Présentation du Projet DTN artistique** sera faite lors de la prochaine réunion par Frédéric Guitton (absent pour cause d'organisation des déplacements Equipe de France)
- **Infos World Skate Game** : 3 semaines de compétitions sur 2 lieux d'où contraintes d'organisation, déplacements, hébergement.

La délégation Française est composée de 159 athlètes (la liste est en ligne et une Appli **#Esprit France** sera mise à disposition) – La désignation des portes drapeaux aux cérémonies est en cours et se fera en fonction de la disponibilité des athlètes.

#### ■ **World skate Europe** :

Quelques éléments à titre informatif qui restent à être validés par la WSE

- Euro Groupe 2023 : proposition à valider de le repositionner entre fin Avril et début Mai (candidat Portugal) → problématique de date en juillet pour beaucoup de nations au vu des championnats nationaux.
- European Championships Free, Dance & Dance : fin aout début septembre (Italy)
- Proposition d'un trophée Figures imposées ou World Cup Figures (le nombre de participants sera déterminant dans le choix du format de la compétition)
- Circuit B de compétition type Interland avec un cahier des charges pour les Meetings

### **3/ pôle Communication et évènements**

- Fin de la Plateforme : Art.ffroller.fr

Migration de toutes les information Artistique sur l'outil fédéral courant Novembre 2022

On y trouvera :

Procès-verbaux

CR de réunions

Médailles

Règlement

Infos de la discipline

- Refonte des visuels, chaque zone aura un code couleur, homogénéité des affiches et supports sur la saison.

Un travail est engagé par la FFRS , une info est prévue pour décembre 2023.

Volonté d'avoir des visuels pour une olympiade.

-Cahier des charges des compétitions

Finale des Championnats de France

Open de Groupe

Compétition de zones

Un gros travail avec la juriste de la FD pour être dans les "clous."

Le C D C du Championnat de France est bien avancé, il sera disponible en fin d'année, nous pourrons avoir des échanges en Janvier.

Un inventaire du matériel de la CPA est en cours pour d'éventuels prêts aux zones.

Najete et Elodie seront les correspondantes des Zones.

#### 4/ pôle sportif

##### ■ Réglementation World Skate sur les catégories.

- Le comité technique artistique de la world skate (ATC) a publié une mise à jour de la réglementation internationale en date du 12 septembre 2022, qui entraîne :

- les changements dans les contenus de programme,
- le passage des spécialités, Quartet et Show en notation Rollart
- la création de catégories **Promotionnelles basic et Promotionnelles intermédiaire**

=> un google form a été envoyé aux régions pour avis consultatif sachant que les préconisations de la CSRA étaient de suivre le règlement WS.

*Résultat : 4 régions ont répondu Ile de France – Bourgogne Franche Comté – Nouvelle Aquitaine et Occitanie. : Pour suivre le règlementation WS*

Cette information sera transmise aux clubs au plus tôt via un communiqué.

##### **Questions :**

- *Plusieurs questions sur la durée des compétitions avec le passage à 3 niveaux ( Elite+N2+N3).*
- *Question modification des programmes avec ajout d'une épreuve en N2 danse.*
- *3 divisions, c'est réduire le nombre de patineurs par catégories en zone, diminuer la concurrence et rendre les compétitions moins dynamiques*
- *Circuit international B : pourquoi suivre la WS sur des catégories de développement. Le développement est plutôt lié à une politique fédérale à priori.*
- *Est-ce une vraie volonté que d'envoyer des PROMO en international ?*

Une première estimation à effectif constant(N2/N3) ne semble pas impacter la durée des compétitions. Sur l'ajout d'une épreuve en Danse en N2.

⇒ Il peut être envisagé de réduire les entraînements officiels comme c'est le cas en international

Sophie propose de refaire un point sur ces questions et concernant la volonté d'envoyer des Promo à l'international c'est du ressort de la DTN.

##### ■ Prise en charge des Officiels de compétition.

- Jury : Indemnités pour les compétitions de Zone propres à chaque LIGUE et n'est pas obligatoire.
- Compétition de Zone : Indemnité + hébergement ligue / déplacement Club
- Finale régionale (cat R2 uniquement) Indemnité + hébergement ligue / déplacement Club
- Finales France : Indemnités + hébergement CSRA / déplacement Ligue
- Open groupe : Indemnités + hébergement CSRA / déplacement Ligue

## ■ Formation

3 Séminaires de Formation ouverts aux Juges et entraîneurs.

- Free-skating ● M ♦ 11/12 novembre 2022 Montlhéry
- Danse ● M ♦ 3 et 4 décembre 2022 Pantin
- patinage de groupe ● M ♦ 14/15 janvier 2023 Nantes

Prise en charge des Juges référents.

Budget 10 000 € à ce jour 9 000€ sont engagés pour les 3 dates.

- Organisation programmée sur 2 jours  
13h à 20h30 Samedi  
8h30 à 15h00 Dimanche (pour éviter un retour tardif)

1 nuit d'hébergement, 2 par chambre.

A l'ordre du jour :

- 1) Les nouveautés
- 2) Orientation DTN
- 3) Mettre en place des outils pour aider les référents à préparer les formations en Région. (Travail en atelier , vidéos, PPT).

Pour les managers de compétition, une formation sera programmée.

## 5/ Questions

*Question : que devient la plateforme de formation ?*

La plateforme sera transformée en support d'entraînement pour les officiels de compétition.

## ■ Calendrier des réunions :

Tous les 2 mois chaque deuxième mardi

- Mardi 13 Décembre 2022
- Mardi 14 Février 2023
- Mardi 11 Avril 2023
- Mardi 13 Juin 2023

Visa CSRA : ok

**Secrétaire de Séance  
Occitanie**